



CONFERÊNCIA DOS PRESIDENTES DAS ASSEMBLEIAS PARLAMENTARES EUROPEIAS

LISBOA 1986

PRESENTATION DU RAPPORT ET DISCUSSION



CONFERÊNCIA DOS PRESIDENTES DAS ASSEMBLEIAS PARLAMENTARES EUROPEIAS

LISBOA 1986

TROISIEME SEANCE

Le samedi 7 juin 1986

M. Fernando AMARAL, à la présidence

La séance a été ouverte à 9h 30

Présentation du rapport de M. Louis JUNG, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

M. JUNG déclara qu'il aimerait ajouter quelques observations à son rapport qui avait déjà été distribué aux membres de l'Assemblée. Il indiqua que l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe visait à démontrer l'avantage de la démocratie dans une société ouverte. Son organisation n'était formée que de nations démocratiques. L'Assemblée se préoccupait elle-même de problèmes de démocratie dans des pays tels que la Turquie, Malte et Chypre. Accorder la reconnaissance d'un statut aux délégations de ces pays, par exemple, pourrait créer quelques difficultés. La représentation proprement dite des deux communautés cypriotes en était un bon exemple. Sur des questions d'ordre plus général, l'Assemblée Parlementaire avait demandé qu'un nombre plus grand de femmes soit élu afin que les femmes soient proportionnellement mieux représentées.

M. JUNG déclara que la Conférence de Strasbourg était destinée à aider les nouvelles démocraties en recevant des délégations étrangères et en débattant des sujets d'intérêt général communs aux démocraties à travers le monde. Des propositions étaient en préparation pour inviter les délégations d'un certain nombre de

démocraties à se rendre en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Il était prévu que la Conférence comporterait plusieurs ateliers pour discuter des sujets d'intérêt commun tels le niveau de participation au système électoral, l'institution du vote obligatoire, le rôle de la nouvelle technologie, les liens entre les députés et les groupes de pression, le redressement de la balance des pouvoirs entre appareils législatif et exécutif, et l'éducation à la démocratie. Plus tôt durant la semaine où se tenait la Conférence, M. Jung avait présidé à Strasbourg une rencontre entre les membres de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et des représentants des démocraties d'Amérique Latine. Il avait été extrêmement utile d'explorer les considérations que se portaient mutuellement l'Amérique Latine et l'Europe sur des questions comme les droits de l'homme et l'autorité de la Loi. M. Jung se réjouit de la décision du Parlement andin de participer aux futures Conférences de Strasbourg. En conclusion, il invita chaleureusement tous les Présidents d'Assemblée présents à la Conférence à inciter leurs délégations nationales à participer à la prochaine Conférence de Strasbourg.

DISCUSSION

ASSISTANCE AUX PARLEMENTS DES JEUNES DEMOCRATIES

M. ALEVRAS (Grèce), Président de l'Assemblée Nationale, se rapporta aux paroles de M. Jung à propos du travail réalisé par le Conseil de l'Europe, pour encourager les valeurs démocratiques en Grèce, durant la Période des Colonels. Le peuple grec était grandement reconnaissant de cette aide et de celle d'autres parlements européens, aide qui avait aidé à provoquer le retour de la démocratie dans son berceau. La Grèce n'avait pas été le seul pays à souffrir de la perte de structures démocratiques. M. Jung ajouta que les pays de la Péninsule Ibérique avaient aussi souffert, et que l'effort du Conseil de l'Europe et des autres Parlements européens à exercer des pressions pour le rétablissement de la démocratie dans tous les pays n'était aucunement suffisant. Une telle pression ne

devait pas être exercée uniquement contre des dictatures déclarées , mais aussi dans les pays où des pratiques dictatoriales étaient masquées par les aparâts de la démocratie. Dans ce contexte, la position de la Turquie devait être citée et il était à souhaiter que la substance d'un gouvernement démocratique se manifeste bientôt en Turquie. Les députés des parlements européens devaient s'associer à tous les pays manquant aux pratiques de la démocratie et faire tout en leur pouvoir pour les aider.

M. GENTON (France), Président de la Commission des Affaires Etrangères et de la Délégation Sénatoriale pour les Communautés Européennes, exprime le plaisir éprouvé par le Sénat suite à l'élection de M. Jung à la Présidence du Conseil de l'Europe. Il ajouta que les députés de cette Conférence pouvaient tirer plaisir du retour du Portugal et de l'Espagne au coeur de l'Europe démocratique. Encourager la démocratie et le respect des droits de l'homme en Europe et ailleurs était une part essentielle du travail des parlementaires européens. L'Assemblée Nationale et le Sénat français pretaient assistance aux nouvelles démocraties principalement en maintenant d'étroites relations avec les Assemblées des nations francophones et en apportant une aide à ces pays. Il était à souhaiter que la prochaine Conférence de Strasbourg sur la démocratie parlementaire soit couronnée de succès.

M. LYSSARIDES (Chypre), Président de la Chambre des Représentants, félicite M. Jung pour son élection. Il déclara que trouver une solution aux problèmes qui affectent la démocratie en Europe ainsi qu'à ceux qui touchent les pays hors de l'Europe, revêtait une importance capitale. La démocratie en Europe souffrirait les conséquences de tout échec ayant cours à l'étranger. M. Lyssarides insista sur le besoin de combattre la dictature et indiqua que M. Alevras avait donné un exemple clair de la façon dont la pression européenne pouvait aider la démocratie hors de l'Europe, tout en renforçant également la position de l'Europe elle-même. Il critiqua toute action qui incitait à l'apaisement, ce qui menait à encore plus d'abus et décourageait souvent ceux qui luttaienent pour la démocratie. Toute

restriction imposée à la souveraineté, à la liberté, à l'indépendance, au respect des droits de l'homme dont jouissent les citoyens, touchait le coeur de la démocratie. De la même façon, on ne pouvait pas alléguer ni l'intérêt national ni la férocité des luttes entre partis comme excuse pour dévier de la démocratie. Il n'y avait place pour aucun écart dans le respect de la loi internationale et des principes enchâssés dans la Charte des Nations Unies et dans les conventions européennes. Tous devraient viser à essayer d'éliminer de telles anomalies dans le système démocratique par des actions concertées dans le cas où ces droits seraient menacés par la force à l'intérieur ou à l'extérieur d'un pays.

M. JENNINGER (R.F.A.), Président du Bundestag, se dit extrêmement enchanté du rapport de M. Jung. Il affirma partager l'idée que les Etats démocratiques devaient saisir chaque occasion de protéger le système pluraliste. Partout où cela était possible, il fallait profiter pour conseiller les nouvelles démocraties. M. Jenninger sculigna que de tels conseils devraient être prodigués dans un esprit d'association et non comme des directives, et que les caractéristiques propres aux pays des nouvelles démocraties devaient être respectées. D'après M. Jenninger, une des meilleures méthodes pour fournir une telle coopération était de donner aux représentants des nouvelles démocraties l'occasion d'observer les travaux des vieilles démocraties. Au Bundestag, de telles rencontres étaient organisées à travers des stages de plusieurs semaines qui s'étaient avérés fructueux dans les cas, par exemple, de la Somalie et de l'Argentine. Il indiqua que ce cours pourrait bien être suivi par d'autres pays.

M. WEATHERILL (R.-U.), Président de la Chambre des Communes, félicita M. Jung pour son élection et pour son intéressant rapport. M. Weatherill souhaita mentionner rapidement les mesures concrètes adoptées par le Royaume-Uni en vue d'aider les parlements des nouvelles démocraties. Bien qu'il donnait foi au rôle joué par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe dans l'organisation de débats sur d'importantes questions, M. Weatherill déclara que l'

apport britannique avait surtout été dirigé aux fonctionnaires et aux députés des nouvelles démocraties, particulièrement celles du Commonwealth, pour les aider à développer une compétence parlementaire. Le Bureau des Affaires Etrangères (Overseas Office) de la Chambre des Communes avait reçu un groupe de stagiaires du Commonwealth et de pays en voie de développement. Depuis 1944, plus de 350 fonctionnaires avaient participé à ces stages. Un fait nouveau, cita M. Weatherill, consistait maintenant en l'organisation de visites de travail à la demande des présidents d'assemblées parlementaires nouvellement en poste. De tels stages fournissaient l'occasion d'examiner le travail du parlement et d'en faire directement l'expérience. De plus, le " Overseas Office " se chargeait également de missions de procédures dans des pays étrangers, particulièrement ceux revenant à la démocratie après une période de gouvernement militaire ou autocratique. Des députés et des fonctionnaires britanniques assistaient régulièrement à des colloques de parlementaires dans des pays en voie de développement, alors que M. Weatherill lui-même s'intéressait activement au colloque annuel, d'une durée d'un mois, qui se tenait à Londres sous l'égide de la section britannique de l'Association Parlementaire du Commonwealth. Le Parlement britannique comptait poursuivre et pousser plus loin tout ce travail dont la valeur avait déjà été démontrée.

M. CARVAJAL (Espagne), Président du Sénat, adressa également ses félicitations à M. Jung. M. Jung s'étant reporté à l'Amérique Latine dans son discours, M. Carvajal souhaita à son tour mentionner une initiative intéressante visant à une plus grande coopération. Il s'agissait de la Conférence Ibéro-Latino-Américaine qui avait tenu trois assemblées jusqu'à ce jour. La Conférence avait été organisée étant donné la similarité entre la culture et l'approche pluraliste des Etats membres face à la vie politique. Il avait maintenant été décidé d'établir un secrétariat, un magazine parlementaire et possiblement un système pour l'échange de documentation. Il fit remarquer la similarité entre les pays de langue espagnole et portugaise et mentionna que cette conférence pourrait être un lien précieux entre l'Amérique et l'Europe.

M. de GIUSEPPE (Italie), Président D put  du S nat, d clara qu'il lui faisait  norm ment plaisir de contribuer   isoler les dictatures et   r tablir la d mocratie l  o  elle avait  t  limit e ou m me abolie. Il ajouta que le probl me ne r sidait pas uniquement dans le r tablissement de la d mocratie mais aussi dans son renouvellement, afin de relever les d fis que repr sentaient des menaces comme le terrorisme et le ch mage. M. de Giuseppe appuya la proposition de M. Jung selon laquelle les Parlements devaient  tre pr ts   fournir et    changer de l'information, particuli rement en ce qui concerne les formules propos es pour aider les parlements   surmonter des difficult s pratiques. Il souligne qu'il existait plusieurs fa ons d' changer de l'information, que ce soit par la tenue de colloques, l'attribution de bourses d' changes ou la cr ation de liens plus  troits entre les repr sentants parlementaires. Il fit remarquer l'utilit  de l'Union Interparlementaire pour encourager le maintien de liens d'amiti  tr s serr s entre les parlementaires du monde entier.

M. JUNG, Pr sident de l'Assembl e Parlementaire du Conseil de l'Europe, adressa sa r ponse au d bat. Il d clara qu'il  tait reconnaissant envers ses coll gues qui avaient particip    la discussion et remercia particuli rement ceux qui l'avaient f licit  pour son  lection. Bien que sa pr occupation premi re soit de renforcer la d mocratie en Europe, M. Jung dit reconnaître  galement l'importance d'aider les nouvelles d mocraties. La Conf rence de Londres de l'Association Parlementaire du Commonwealth, tenue en septembre 1986,  tait un premier pas int ressant dans le d veloppement de liens entre le Conseil de l'Europe et cette organisation. Le Conseil de l'Europe avait r cemment eu des contacts avec les Parlements du Japon et de la Chine.

M. Jung remercia le Pr sident de l'Assembl e Parlementaire turque de son intervention  crite et se montra sensible   l'opinion exprim e par la Turquie   l'effet que le Maroc et l'Egypte soient mis en contact plus  troit avec les d mocraties europ ennes. Sur une note moins s rieuse il remercia M. Genton de ses commentaires, mais trouva plut t  tonnant que ces coll gues du S nat, dont il

était lui-même membre, soient pour une fois si unis dans leurs félicitations concernant son élection comme Président de l'Assemblée Parlementaire de Conseil de l'Europe. Il reconnut le rôle du Parlement européen pour encourager la Conférence de Strasbourg et souhaita que la grande contribution de M. Pflimlin porte fruits dans l'avenir. Il se dit assuré que la discussion menée à cette Conférence constituerait aussi un apport de grande valeur.